## **GRAND CONSEIL NEUCHATELOIS**

**DJSC** 

Numéro: 13.365

Date: 01 octobre 2013, 10h26

Type de proposition: Question

Auteur-e-s: Pierre Hainard

Titre: Quelle réinsertion?

Carlos est le symbole de la dérive et de la décadence du système judiciaire et carcéral de la Suisse, qui apporte toujours plus de soin aux voyous qu'aux victimes, dont le plus bel exemple est ce détenu (?), en phase de réinsertion, sans avoir purgé les légères peines infligées en Suisse, qui ne peut (ne veut) pas travailler, mais veut (peut) recevoir des cours de boxe thaï (à 5000 francs par mois), vit dans un 4,5 pièces (pour ne pas être seul!), reçoit 160 francs par semaine comme argent de poche et 600 francs par mois pour ses sorties. Coût mensuel de la réinsertion : 29.000 francs.

Combien y-a-t-il eu de "Carlos" dans le canton de Neuchâtel? (à 29.000 francs ou moins)

Quel est le coût moyen des mesures de réinsertion dans le canton, par détenu?

Quel est la position du Conseil d'Etat d'une collectivité qui dépense plus pour une réinsertion d'un voyou que pour le cursus d'un étudiant ou la prise en charge d'un enfant malade?

Pour le groupe UDC, la réinsertion passe par le travail et par l'étude.

## Signataire-s

HAINARD	Pierre
CHANTRAINE	Hughes
FATTON	Lucas